

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District des Trois-Rivières

RAPPORT ANNUEL

1976

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

par: François Guibert, biologiste  
Chef du district des Trois-Rivières

mai 1977

## 2. Introduction

Il est toujours agréable de faire le bilan d'une année et de noter l'évolution qu'on a pu apporter aux années antérieures. C'est pourquoi il me fait plaisir de présenter aux autorités, un compte rendu succinct, des activités entreprises dans le district des Trois-Rivières pour l'année 1976.

Malgré le retard apporté à nos activités routinières par le projet de déménagement qui ne s'est finalement pas réalisé, nous pouvons affirmer que l'année fut des plus fructueuse et que le Service de l'Aménagement de la Faune en Mauricie a su remplir pleinement sa tâche.

Les employés ont tous démontré une motivation et une détermination sans pareille.

Nous tenons également à souligner l'excellente collaboration des autorités à la réalisation de nos travaux.

J'espère que ce bref résumé des activités de l'année 1976 saura vous intéresser et permettra une meilleure collaboration des districts pour la réalisation des fins du Ministère.

### 3. Résumé

L'année 1976, a vu se réaliser un bon nombre de nos projets d'aménagement.

En faune aquatique, c'est la ouananiche qui retient surtout l'attention, avec un aménagement de frayère au lac Inman, et l'opération d'un compteur à poisson sur la rivière des Iles au lac au Sorcier.

La construction d'un barrage au lac Chantier dans le Parc Mastigouche empêchant la remontée de poissons indésirables, est un autre des aménagements réalisés. Il y eu aussi des travaux routiniers, tels le contrôle des quotas de pêche dans les réserves, les diagnostics écologiques, les ensemencements, etc...

Dans le domaine de la faune terrestre, c'est l'orignal qui domine l'orientation des travaux, alors qu'on a procédé à des études d'habitats. La régénération des essences forestières après coupe, et la détermination de la biomasse des peuplements, sont les sujets principalement étudiés.

La chasse à l'orignal accapare également une bonne portion de l'année. L'étude entreprise sur le lièvre les années précédentes, s'est poursuivie, alors que pour le castor, on a débuté un inventaire des populations dans les réserves Mastigouche et St-Maurice.

L'ours noir a également retenu l'attention par notre participation au "Comité d'étude de l'exploitation de l'ours noir".

Un point marquant de l'année, est l'arrivée du nouveau biologiste et de son technicien, dont les points d'intérêts sont la sauvagine et la pêche commerciale.

4.	<u>Table des Matières</u>	
2.	Introduction .....	i
3.	Résumé .....	ii
4.	Table des matières .....	iv
5.	Description générale du district .....	xii
6.	Organigramme .....	xxii
7.	Liste alphabétique du personnel .....	xxiv
8.	Locaux .....	xxvi
9.	Budget .....	xxviii
10.	Equipement .....	xxx
11.	Faune aquatique .....	1
	11.0 Objectifs et priorités .....	1
	11.1 Inventaires .....	2
	11.10 Diagnoses écologiques de lacs, été 1976 .....	2
	11.11 Tests physico-chimiques de lacs, hiver 1976 .....	3
	11.12 Inventaire ichtyologique des lacs publics du district des Trois- Rivières .....	4

11.13	Accessibilité et potentiel des plans d'eau publics pour la pêche sportive ..	4
11.14	Inventaire du ruisseau Castor Noir (Réserve du St-Maurice) .....	5
11.2	Recensements et exploitation .....	6
11.20	Rapport de la saison de pêche 1976, de la Réserve de Mastigouche .....	6
11.21	Rapport de la saison de pêche 1976, de la Réserve du St-Maurice .....	7
11.22	Recensement de pêche au poulamon .....	9
11.23	Recensement de pêche au lac au Sorcier .....	10
11.3	Aménagements .....	10
11.30	Ensemencements .....	10
11.31	Erection d'une barrière de comptage au lac au Sorcier .....	11
11.32	Barrage au lac aux Chantiers (Réserve Mastigouche) .....	12
11.33	Erection d'un déflecteur de courant au ruisseau Castor Noir (Réserve St- Maurice) .....	12
11.34	Demandes d'aménagement de plans d'eau .	13

11.4	Recherches .....	13
11.40	Travaux sur la ouananiche au lac au Sorcier .....	13
11.40.1	Projet de barrière de comptage ..	14
11.40.2	Avalaison de la ouananiche sur la rivière des Iles au lac au Sorcier .....	15
11.40.3	Amontaison de la ouananiche sur la rivière des Iles au lac au Sorcier .....	15
11.40.4	Inspection des rivières des Iles et Sans Bout .....	16
11.41	Travaux sur les lacs expérimentaux ..	17
11.42	Pêche expérimentale au lac Normand .....	17
11.43	Pêches commerciales .....	18
11.5	Divers .....	19
11.50	Vérifications d'ensemencements .....	19
11.51	Pêche expérimentale au lac Mékinac et inspection des tributaires importants .....	19

11.52	Visite de la barrière de comptage de la rivière St-Jean (Gaspé) .....	20
11.53	Capture de maskinongés .....	21
12.	Faune terrestre .....	22
12.0	Objectifs et priorités .....	22
12.1	Inventaire .....	23
12.10	Inventaire aérien de l'orignal dans la Réserve de Mastigouche 1976 .....	23
12.11	Dénombrement des mâles tambourinants chez la gélinotte huppée dans la Réserve du St-Maurice .....	24
12.12	Projet d'inventaire et de dynamique des populations de castors dans la Réserve de Mastigouche.....	25
12.2	Mesure de l'exploitation .....	27
12.20	Opération de la station de recense- ment de l'orignal dans le district des Trois-Rivières .....	27
12.21	Chasse contrôlée à l'orignal dans la Réserve de Mastigouche .....	28
12.22	Chasse contrôlée à l'orignal dans la Réserve de St-Maurice .....	29

12.23	Chasse contrôlée à l'orignal dans la Réserve de la Haute-Mauricie .....	30
12.24	Résultats de chasse à l'orignal dans les zones H et K <sub>2</sub> .....	31
12.25	Localisation des orignaux abattus dans les zones H, K <sub>2</sub> et Réserve de la Haute-Mauricie en 1976 .....	33
12.26	Division des territoires de chasse à l'orignal dans les Réserves Mastigouche et St-Maurice .....	34
12.27	Chasse au petit gibier et à la sauvagine dans les Réserves Mastigouche et St-Maurice .....	35
12.4	Recherches .....	37
12.40	Variations temporelles et spatiales du rapport des sexes des orignaux tués à la chasse 1971 à 1975 .....	37
12.41	Régénération des essences forestières après coupe .....	38
12.42	Dénombrement du nombre de tiges disponibles pour l'orignal (ravages des lacs Otter et Thérèse) .....	39
12.43	Détermination de la biomasse disponible pour l'orignal dans des peuplements perturbés par l'exploitation forestière .....	40

12.44	Etude des diverses modalités de chasse à l'ours noir dans certaines provinces canadiennes et états américains (mandat du C.E.E.O.N.) ....	42
12.45	Etude de la population du lièvre d'Amérique, Réserve St-Maurice .....	42
12.46	Travaux sur les oiseaux migrateurs ...	43
12.5	Divers .....	43
12.50	Fiche du gros gibier .....	43
12.51	Contrôle de l'ours .....	45
12.52	Comité d'exploitation et d'étude de l'ours noir .....	45
12.53	Contrôle des animaux prédateurs des animaux de la ferme .....	47
12.54	Contrôle du castor .....	48
13.	Travaux divers .....	49
13.1	Congrès, réunions, ateliers .....	49
13.10	Atelier sur le cerf de Virginie .....	49
13.11	Explications de la réglementation des poissons-appâts .....	50
13.12	Conseil du module de biologie-biochimie de l'U.Q.T.R. ....	50

13.2	Information et publicité .....	51
13.3	Consultations inter et intra ministérielles ..	52
13.30	Vérification et projets de drainage ....	52
13.31	Grillages .....	52
13.32	Coupes forestières .....	53
13.33	Sentiers de motoneige et pistes de ski de fond .....	53
13.34	Lignes de transport d'énergie .....	54
13.35	Clubs privés .....	54
13.36	Pourvoyeurs .....	54
13.37	Piscicultures .....	55
13.38	Capture et vente de poissons-appâts ....	55
13.39	Barrages .....	55
13.39.1	Permis de garde en captivité .....	56
13.39.2	Permis de capture d'animaux pour fins scientifiques .....	56
13.39.3	Poissons nuisibles .....	56
13.39.4	Enclos à chevreuils .....	56
13.4	Travaux de laboratoire .....	57
13.40	Autopsies .....	57

13.41	Herbier 1976 .....	57
13.42	Collection d'insectes .....	58
13.5	Enquêtes et vérifications .....	59
13.50	Mortalité de poissons sur la rivière Nicolet .....	59
13.6	Collaboration avec les organismes inter- médiaires du milieu .....	59
13.60	Conférence administrative régionale .	59
13.61	Conseil régional de développement ...	60
13.62	Comité interministériel pour le "Portrait de l'Eau" .....	60
14.	Liste des rapports et publications .....	61
14.0	Publications et présentations .....	61
14.1	Séminaire de fin d'étude présenté à l'U.Q.T.R. ....	61
14.2	Rapports .....	62
15.	Conclusion .....	65

## 5. Description générale du district

Le district des Trois-Rivières est situé au coeur du Québec habité. Il occupe une superficie totale de 38,278  $\text{ki}^2$  (14,722  $\text{mi}^2$ ). Le territoire municipalisé, concentré surtout dans le sud de la région, représente 28% de l'ensemble de la région.

Sur le territoire, on y retrouve trois (3) grandes unités physiographiques du Québec: le Bouclier laurentien, la zone appalachienne et la plaine du St-Laurent.

En 1971, la région 04 (Mauricie - Bois-Francs) comptait 403,651 personnes, soit 6.7% de la population totale du Québec, et 69.6% de la population était urbaine.

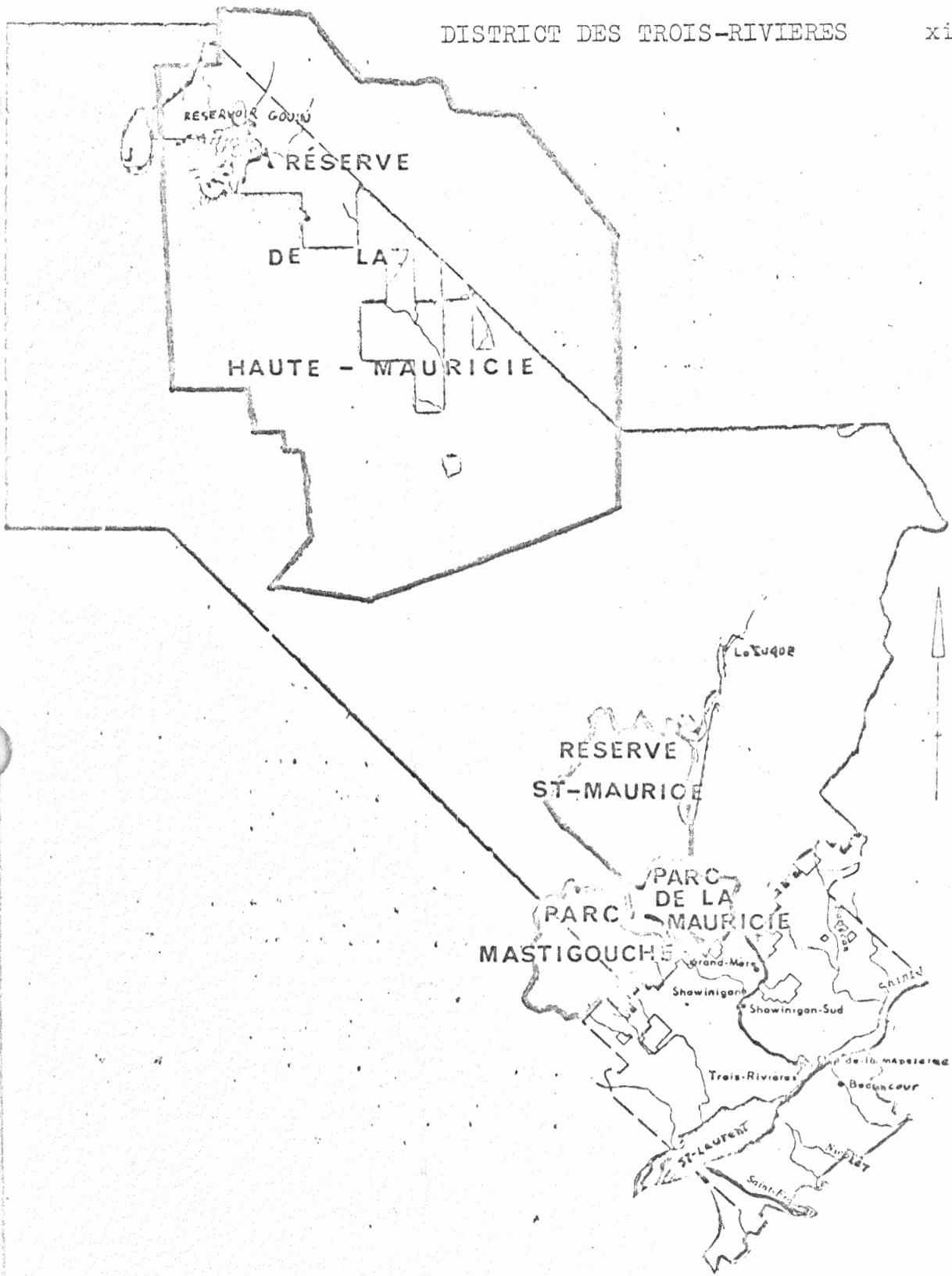
La chasse et la pêche représente 0.1% de la population active de la région, et la forêt 1.1%.

La forêt occupe une superficie de 51,276  $\text{km}^2$ , soit 6.9% du domaine forestier total du Québec. La possibilité annuelle de coupe s'évalue à 3,520,044 mètres cubes, ce qui correspond à 7.2% du potentiel québécois.

Le territoire agricole couvre une superficie de 559,306 hectares (1,382,027 acres).

Le secteur minier est d'importance minime lorsqu'on le compare aux autres secteurs. La région se classe comme la moins minière du Québec.

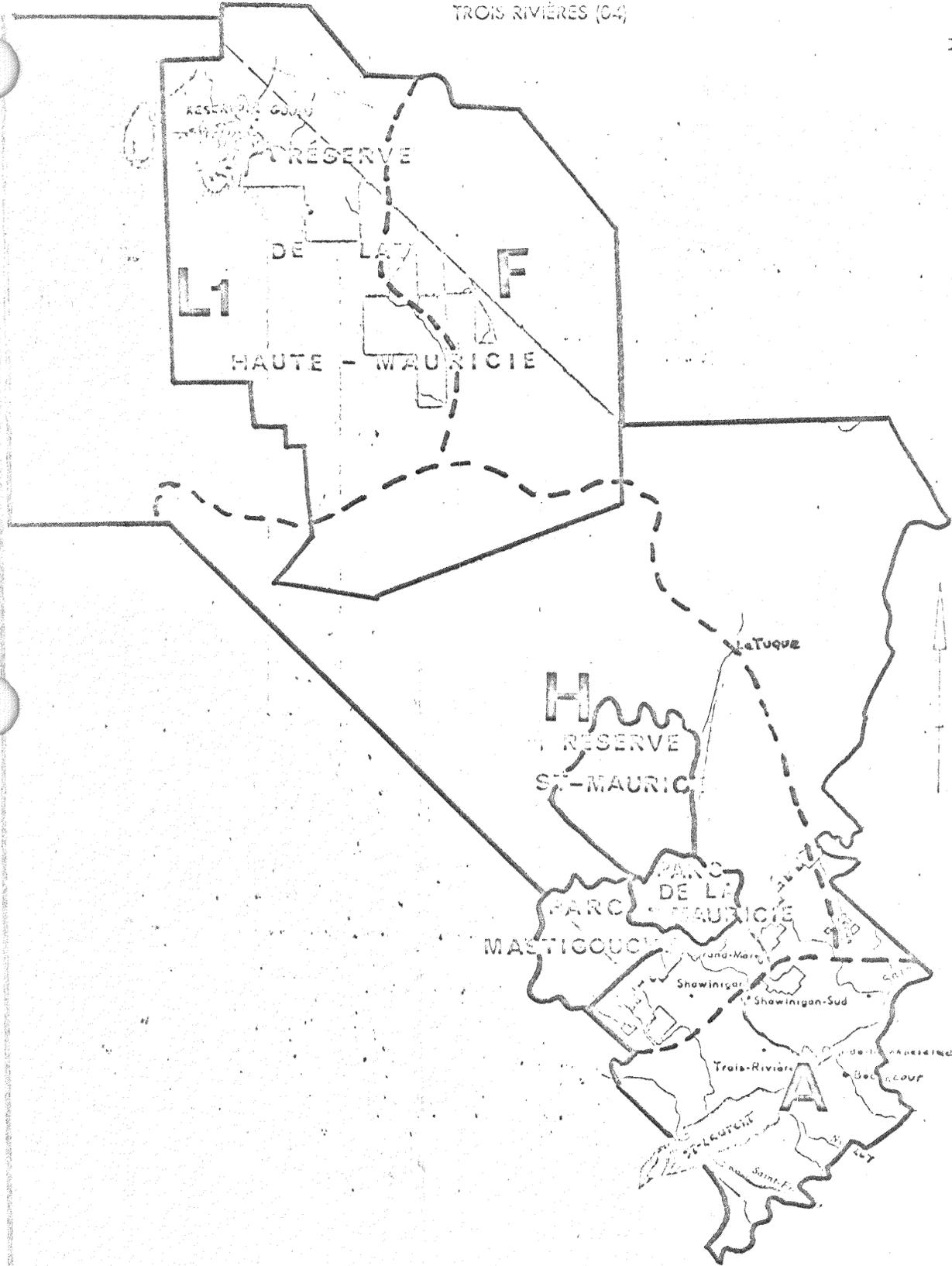
La région attire 14.2% de la clientèle des parcs provinciaux du Québec, bien qu'elle ne renferme que 3.8% de la superficie totale des parcs. La chasse tient un rôle de premier plan, en terme d'activités dans les parcs provinciaux. En 1974, la région recevait 13,110 chasseurs, soit près de la moitié des chasseurs qui fréquentent les espaces publics provinciaux. Quant à la pêche, bien qu'elle touche plus d'adeptes (43,795 pêcheurs) elle ne représente que 12.1% des pêcheurs des parcs provinciaux.



ZONES DE PECHE SPORTIVE

TROIS RIVIÈRES (C-4)

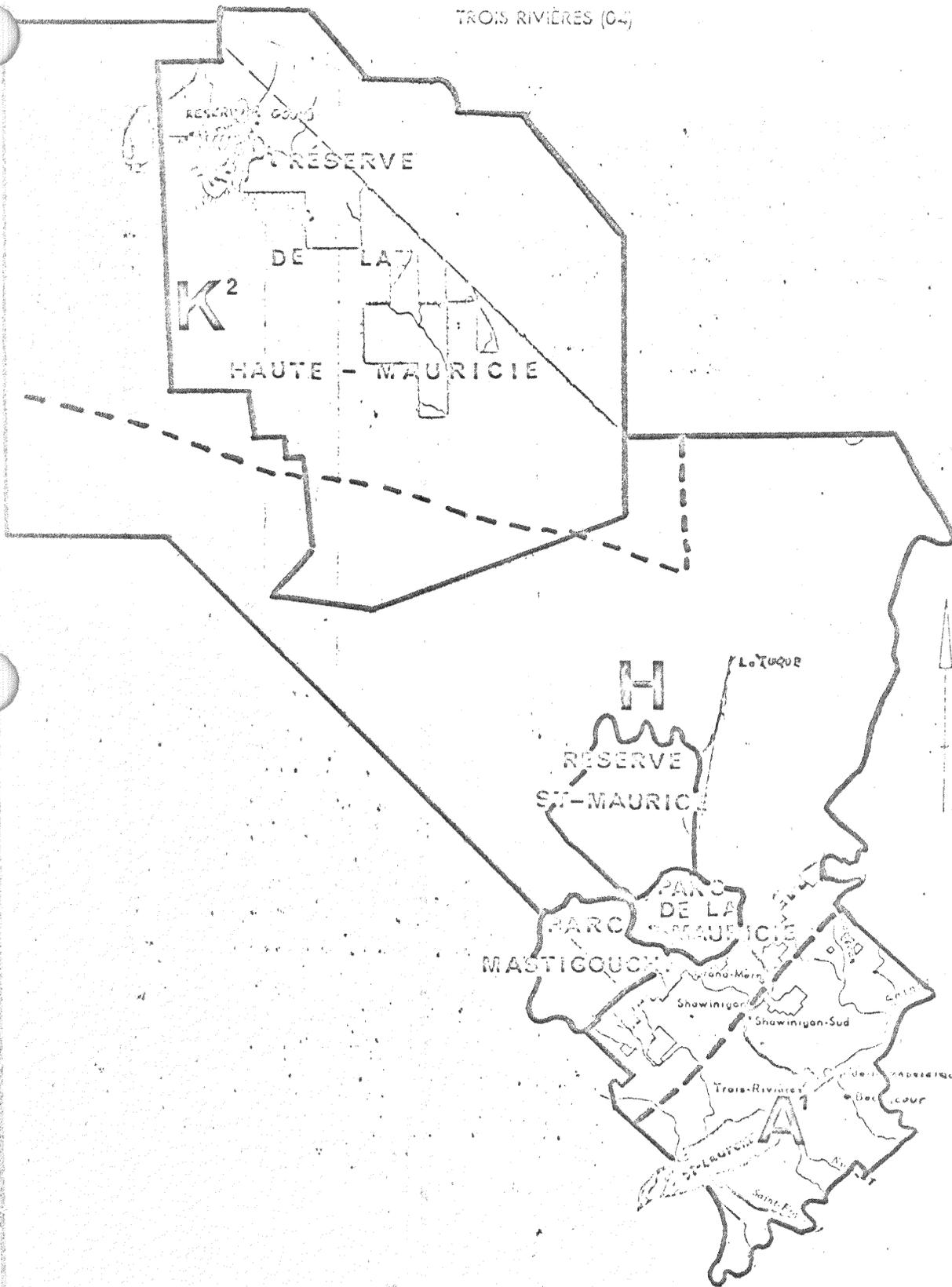
XX



ZONES DE CHASSE SPORTIVE

TROIS RIVIÈRES (04)

xxi



6. Organigramme

Guibert, François, biologiste, chef de district

Painchaud, Carole, secrétaire

Lavoie, Lorenzo, agent de bureau

Lafleur, Michel, biologiste

Responsabilités: -la gestion de la faune aquatique  
dans la Réserve de Mastigouche

-travaux de recherche sur la  
ouananiche

-aménagement aquatiques

-projets de drainage

Equipe: Laurier Guérette, technicien de la faune

Claude Poitras, technicien de la faune

Lefebvre, Pierre, biologiste

Responsabilités: -la gestion de la faune aquatique  
et terrestre dans la Réserve  
du St-Maurice

-aménagement de lacs publics

-le contrôle des animaux prédateurs  
des animaux de la ferme

-les demandes de territoires sous-  
bail

Equipe: Lucien Beaupré, technicien principal

Germain Diamond, technicien de la faune

Léon Lamarre, technicien de la faune

Lepage, Michel, biologiste

Responsabilités: -les travaux sur la sauvagine  
-la pêche commerciale

Equipe: Alain Pelletier, technicien de la faune

Vallée, Jean, biologiste

Responsabilités: -les travaux en faune terrestre  
-Comité de l'étude de l'exploita-  
tion de l'ours noir

Equipe: Denis Bourbeau, technicien de la faune  
Côme Garceau, technicien de la faune

7. Liste alphabétique du personnel

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Période d'emploi</u>
Beaupré, Lucien	Technicien principal	
Bourbeau, Denis	Technicien	
Capano, Claude	Etudiante stagiaire	13/09/76 - 24/09/76
Chainé, Claude	Etudiant d'été	14/05/76 - 26/08/76
Diamond, Alain	Trappeur occasionnel	18/05/76 - 12/11/76
Diamond, Germain	Technicien	
Fortier, Valère	Trappeur occasionnel	01/06/76 - 26/11/76
Gagnon, Jocelyne	Etudiante d'été	21/06/76 - 31/08/76
Garceau, Côme	Technicien	
Guérette, Laurier	Technicien	
Guibert, François	Biologiste, chef de district	
Lacerte, Francine	Etudiante stagiaire	(11 semaines)
Lafleur, Michel	Biologiste	
Lamarre, Léon	Technicien	
Lamontagne, Denis	Etudiant d'été	07/06/76 - 20/08/76
Lefebvre, Pierre	Biologiste	
Lemieux, Nelson	Biologiste occasionnel	25/05/76 - 31/03/77
Lepage, Michel	Biologiste	
Lizotte, Pierre	Etudiant d'été	14/05/76 - 23/08/76
Longpré, Jean-Luc	Etudiant stagiaire	(2 semaines)
Painchaud, Carole	Secrétaire	
Pelletier, Alain	Technicien	
Postras, Claude	Technicien	

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Période d'emploi</u>
Pomerleau, Gilles	Etudiant stagiaire	09/08/76 - 20/08/76
Provost, Claude	Etudiant d'été	28/06/76 - 03/09/76
Richard, Lise	Etudiante stagiaire	13/09/76 - 24/09/76
Schreber, Alain	Etudiant d'été	15/05/76 - 25/08/76
Vallée, Jean	Biologiste	
Villemure, Louis	Biologiste occasionnel	25/05/76 - 10/09/76

## 8. Locaux

L'édifice comprend un secrétariat avec accueil aux visiteurs, cinq (5) bureaux pour les biologistes, une salle de travail, un laboratoire, un entrepôt, ainsi qu'une cour clôturée. Un stationnement pour les voitures personnelles est aménagé autour de l'édifice.

Cet édifice est devenu inadéquat, avec l'arrivée d'un nouveau biologiste et d'un technicien, alors qu'on a dû transformer la salle à dessin en bureau. La salle de travail est elle aussi inappropriée pour un travail demandant la moindre concentration; aucun technicien n'a de bureau personnel. Le laboratoire est inopérant dû au manque de ventilation et sa proximité du bureau d'un biologiste. Les autopsies sont effectuées dans l'entrepôt, où règne un très mauvais éclairage, et le manque de ventilation fait que les odeurs se répandent dans les différents bureaux de l'édifice.

De plus, le manque de propreté de l'ensemble de la bâtisse, et l'absence de conciergerie font que ces locaux ne favorisent pas un climat sain pour le travail et donne une impression peu reluisante du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche aux visiteurs. Des carreaux brisés aux fenêtres, n'ont pas été remplacés depuis plus de trois (3) ans, et l'aménagement intérieur frise réellement le ridicule.

Les seuls bons points concernant cet édifice, sont l'emplacement et l'entrepôt annexé aux bureaux qui améliore grandement l'efficacité pour la préparation et l'entretien de l'équipement.

## 9. Budget

Le budget annuel accordé au 1<sup>er</sup> avril 1976, s'élevait à \$240,400.00 dont un peu plus de 75%, consistait en rémunération au personnel régulier, laissant très peu pour l'aménagement proprement dit.

Ce type de budget permet d'effectuer presque uniquement des travaux d'inventaire, de recherche, ainsi que de répondre aux demandes d'avis et d'informations.

Ainsi, les travaux d'aménagements réels, restent limités aux ensemencements effectués par un autre Service et à quelques travaux de génie très longs à réaliser à cause de la rareté du personnel dans le secteur au central, et du manque d'équipement lourd au niveau régional.

Dans certaines catégories budgétaires, les montants accordés ont permis un fonctionnement normal et une maintenance adéquate de l'équipement tel les outils, les véhicules et le matériel scientifique.

Un budget plus élevé nous aurait toutefois permis d'augmenter notre équipement scientifique tel qu'une loupe binoculaire, un projecteur d'écailles, un stéréoscope pour la lecture des photos aériennes, etc... Ces appareils deviennent pratiquement indispensables pour la réalisation de certains projets d'aménagement.

Pour le temps supplémentaire, le montant disponible est restreint et nous oblige à accorder de nombreuses heures supplémentaires en temps compensé, limitant ainsi la disponibilité du personnel pour d'autres projets.

En conclusion, nous aimerions pouvoir consacrer une plus forte somme pour l'aménagement et augmenter les montants de capitalisation qui sont actuellement, presque totalement consacrés aux achats de véhicules moteurs. De plus, il deviendra nécessaire d'augmenter le montant actuel consacré au temps supplémentaire, si l'on désire garder un niveau d'activités élevé.

<u>Catégorie</u>	<u>Montant</u>
01	\$184,200.
02	-----
03	11,000.
04	2,000.
05	7,300.
06	1,500.
07	13,100.
08	20,800.

## 10. Équipement

L'équipement dont nous disposons est adéquat pour le type de travail que nous effectuons présentement.

Nous avons toutefois à renouveler une partie de notre équipement au fil des ans, et la spécialisation de nos techniciens nous obligent à se munir d'une instrumentation plus avancée.

Il nous manque l'item d'équipement de prime importance que constitue un réseau de radio-téléphone. Des radios installés dans chacun des véhicules ainsi qu'au bureau central, amélioreraient énormément notre efficacité.

## 11. Faune aquatique

### 11.0 Objectifs et priorités

Les objectifs de cette année étaient principalement d'effectuer des aménagements d'habitats afin de favoriser les populations présentes et ainsi augmenter le potentiel d'utilisation.

C'est la ouananiche surtout qui a retenu l'attention de nos projets d'aménagement. L'installation d'une barrière de comptage sur la rivière des Iles du lac au Sorcier et l'amélioration d'une frayère sur le ruisseau Castor-noir au lac Inman, sont les deux (2) aménagements prioritaires de cette année.

Dans nos aménagements, il y a eu aussi l'érection d'un barrage au lac Chantier de la Réserve de Mastigouche, afin d'empêcher la remontée de poissons indésirables.

D'autre part, la gestion de la pêche à l'intérieur des Réserves de Mastigouche et de St-Maurice, occupe également une partie importante de nos travaux.

L'augmentation de l'accessibilité de plans d'eau, à un nombre toujours croissant de pêcheurs est une autre de nos priorités. Les municipalités sont conscientes de nos aménagements et nous avons à répondre à leurs demandes.

La participation à un groupe de travail interministériel sur le "Portrait de l'Eau" est un cheminement important à retenir cette année pour l'élaboration de la problématique de l'eau au Québec.

On retient également la pêche au poulamon, qui regroupe de nombreux pêcheurs des principaux centres de la province.

### 11.1 Inventaires

#### 11.10 Diagnoses écologiques de lacs, été 1976

La connaissance des plans d'eau utilisés par les pêcheurs est l'outil de base de tout gestionnaire de la faune qui désire exploiter rationnellement les populations de poissons qui s'y trouvent.

Nous avons diagnostiqué 48 lacs, répartis comme suit:

16 lacs de la Réserve du St-Maurice

21 lacs de la Réserve de Mastigouche

11 lacs publics

Les diagnoses sont effectuées conformément à la méthode décrite par les formules du Service de l'Aménagement de la Faune.

#### 11.11 Tests physico-chimiques de lacs, hiver 1976

La saison hivernale amène pour quelques lacs des conditions critiques qui limitent leur potentiel de support. C'est pourquoi nous effectuons des tests d'hiver sur tous les nouveaux plans d'eau et tous ceux qui ont fourni un mauvais rendement à la pêche.

Les principaux tests effectués sont l'oxygène dissous de l'eau et le pH.

Au cours de l'hiver 1976, nous avons visité 23 lacs de la Réserve de Mastigouche, 14 lacs de la Réserve du St-Maurice et 1 lac public.

Tous les plans d'eau furent visités à l'aide de la motoneige.

#### 11.12 Inventaire ichtyologique des lacs publics du district des Trois-Rivières

L'accessibilité du territoire s'accroît à chaque année et permet ainsi l'exploitation de nombreux plans d'eau, qui jusqu'alors étaient inutilisés par la pêche. Nous avons par conséquent, une mise à jour de notre inventaire ichtyologique à effectuer à chaque année, afin d'enregistrer tous les renseignements concernant notre territoire.

Cet inventaire ichtyologique servira à la publication prochaine d'un répertoire des lacs de pêche sportive de la région de la Mauricie.

#### 11.13 Accessibilité et potentiel des plans d'eau publics pour la pêche sportive

La région de la Mauricie comporte de nombreux plans d'eau où la pêche sportive est pratiquée. Malheureusement, avec un nombre encore considérable de territoires sous-bail et un nombre toujours croissant de terrains privés, il devient difficile pour le pêcheur-visiteur de trouver un plan d'eau intéressant et accessible, où il pourra pratiquer son sport favori.

Afin de pallier à cette situation déficiente, une visite des plans d'eau publics a été effectuée afin d'en déterminer l'accessibilité et le potentiel faunique.

Une liste de ces plans d'eau publics et de leur potentiel a donc été préparée afin de publier une carte des plans d'eau publics de la Mauricie à l'usage du pêcheur sportif régional ou de l'extérieur.

#### 11.14 Inventaire du ruisseau Castor-Noir

Suite à l'introduction de la ouananiche dans le lac Inman (depuis 1970), nous ne savions pas à quel point le principal tributaire, le ruisseau Castor-Noir, était utilisé par les jeunes ouananiches et par les truites mouche-tées. De plus, ce ruisseau avait la réputation de contenir aucun poisson. Nous avons un projet d'aménagement du ruisseau (creusage de fosses par déflecteurs de courant) et nous voulions savoir dans quelle section du ruisseau les fosses devaient être creusées.

Le matériel utilisé fut la pêche électrique et la roténone.

La pêche électrique ne s'est pas avérée efficace car les fosses étaient trop profondes et la conductivité de l'eau étant faible, nous n'avions pas assez de sel pour rendre notre appareil efficace.

Nous avons donc utilisé la roténone liquide et le permanganate de potassium pour annuler l'effet. Très peu de ouananiches furent capturées (5) mais il y a une bonne population de truite mouchetée.

Il nous est apparu que les fosses devaient être creusées près du lac car c'est à cet endroit que le ruisseau offre le plus beau fond et recèle le moins de poisson car il y manque des fosses.

Réf.: Ruisseau Castor-Noir, Parc St-Maurice.

## 11.2 Recensements et exploitation

### 11.20 Rapport de la saison de pêche 1976, de la Réserve de Mastigouche

La Réserve Mastigouche s'étend sur 700 milles carrés de territoire et comprend environ 600 lacs totalisant 27,541 acres d'eau. Le potentiel du parc est d'environ 55,000 jours - hommes de pêche.

En 1976, nous avons enregistré 37,363 pêcheurs. De ce nombre, 33,651 pêchaient la truite mouchetée, 687 pêchaient la truite grise, 1,378 pêchaient la truite arc-en-ciel, 1,557 pêchaient la ouananiche, 30 pêchaient l'achigan à petite bouche, 30 le grand brochet et 30 le doré jaune.

Les prises enregistrées totalisent 136,542 poissons soit 135,851 truites mouchetées, 541 ouananiches, 56 truites arc-en-ciel, 61 truites grises, 17 achigans à petite bouche, 14 grands brochets et 2 dorés jaunes.

Le succès de pêche de ces sept (7) espèces était respectivement de 0.74; 0.06; 0.01; 0.01; 0.14; 0.11 et 0.02 poisson par heure - homme.

Nous avons 244 lacs et 4 rivières ouverts au public, ce qui équivaut à 22,350 acres d'eaux sportives soit 81% de la superficie des eaux sportives du parc.

11.21 Rapport de la saison de pêche 1976,  
de la Réserve du St-Maurice

Le Service de l'Exploitation a ouvert à la pêche dans la Réserve du St-Maurice, 87 plans d'eau. Ces lacs couvrent une superficie de 8,493 acres et représentent 35% de l'étendue totale en eau de la réserve actuelle.

La pêche s'est pratiquée sous 4 modes différents, soit la pêche journalière, la pêche avec séjour, la pêche marche-camping et la pêche camping.

Nous avons enregistré pour la saison 1976,  
9.307 jours - pêcheurs.

La truite mouchetée a atteint un record de 7,953 jours -  
pêcheurs qui a permis la capture de 21,154 poissons. Le  
succès de pêche de 0.50 poisson / heure est par contre  
l'un des plus bas observé depuis les 6 dernières années.  
Le poids moyen est de 5.7 onces.

La truite grise a procuré 1,349 jours - pêcheurs.  
Les 1,262 truites grises capturées ont permis un succès de  
pêche de 0.18 poisson / heure. Le poids moyen est de  
26.78 onces.

Les 143 ouananiches ont fourni 883 jours - pêcheurs.  
Le poids moyen a pratiquement doublé en passant de 3.65 onces  
à 7.05 onces. Le succès de pêche est de 0.03 poisson / heure.

La pêche au brochet, dans la Réserve du St-Maurice est  
très marginale; alors que l'on a enregistré 428 jours -  
pêcheurs et capturé 42 brochets. Le succès de pêche est  
de 0.02 poisson / heure.

Réf.: Dossier Réserve du St-Maurice, saison de pêche 1976.

11.22 Recensement de pêche au poulamon

Comme par les années passées, nous nous sommes intéressés à la pêche au poulamon.

Durant cette période qui s'échelonne de la fin de décembre à la mi-février, nous avons questionné les pêcheurs à Ste-Anne-de-la-Pérade.

Les questions portaient sur le nombre des captures, la durée de la pêche, la provenance des pêcheurs et le coût du voyage.

De plus, un échantillonnage de poulamons était fait chaque semaine. La longueur, le poids et le sexe était inscrit et les otolithes étaient prélevées sur chacun des poissons de l'échantillonnage.

Un feuillet de renseignement concernant la pêche et la biologie de ce visiteur annuel était rédigé à chaque semaine durant la période de la pêche.

Réf.: Feuilles de renseignements SFMA 1976 - 1 à 6 incl.

### 11.23 Recensement de pêche au lac au Sorcier

Comme pour la saison 1975, nous avons procédé à un recensement de pêche au lac au Sorcier. Les données prélevées sur chaque ouananiche étaient le poids, la longueur, le sexe, l'estomac et quelques écailles.

Un biologiste occasionnel était engagé pour faire le prélèvement et compiler les données.

Sur un total de captures de 499 ouananiches, nous avons fait des prélèvements sur 418 spécimens.

Les écailles furent toutes montées sur lame et les contenus stomacaux identifiés par le biologiste occasionnel.

Un rapport est en cours de préparation.

### 11.3 Aménagements

#### 11.30 Ensemencements

L'ensemencement des plans d'eau est un outil d'aménagement utilisé pour améliorer le potentiel ichtyologique de certains lacs. C'est aussi l'aménagement le plus connu du public.

Nos ensemencements sont de 3 catégories: expérimental, d'introduction et de soutien.

Nous avons déposé du poisson dans 77 plans d'eau du district. Les espèces ensemencées sont la truite mouchetée, la truite grise et la ouananiche.

Plusieurs de nos ensemencements s'effectuent à l'aide de l'avion, permettant ainsi de restreindre le personnel et le temps consacré à ce travail.

11.31 Erection d'une barrière de comptage  
au lac au Sorcier (Réserve Mastigouche)

Grâce au Service du Génie, nous avons pu obtenir l'aide technique nécessaire à l'érection d'une barrière de comptage de la ouananiche.

Un technicien du génie a supervisé les travaux et a contribué au design de la cage de rétention et l'ancrage de la barrière.

11.32 Barrage au lac aux Chantiers (Réserve Mastigouche)

Le lac aux Chantiers contient des populations de mullet du nord et de meunier noir qui nuisent à la truite mouchetée.

Nous devions empoisonner ce lac mais il fallait procéder à l'érection d'un barrage pour empêcher les espèces indésirables de remonter dans le lac.

Le Service du Génie a procédé à l'érection du barrage d'après nos recommandations concernant la quote d'eau à conserver et la hauteur du déversoir.

11.33 Erection d'un déflecteur de courant au ruisseau Castor-Noir (lac Inman, Réserve du St-Maurice)

Suite à nos recommandations concernant l'emplacement des déflecteurs dans le ruisseau, la firme de consultants Hydrotech engagé par le Service du Génie, a procédé à l'étude du projet et des plans concernant une série de déflecteurs, ont été produits.

Le Service du Génie pressé par le temps n'a effectué qu'un des 5 déflecteurs. Ceci est dû à la température froide du mois de novembre qui empêchait tout creusement.

L'exécution de ce projet est prévu pour 1977.

#### 11.34 Demandes d'aménagement de plans d'eau

Nous recevons régulièrement, de la part de différents groupements, des demandes d'aménagement de plans d'eau. Ces demandes d'aménagement sont habituellement des demandes d'ensemencement.

Une municipalité et trois (3) associations ont formulé des demandes d'aménagement au cours de l'année et nous avons rencontré les signataires afin de connaître la propriété des territoires attenants aux plans d'eau désirés. Seuls, les plans d'eau avec accès public, sont considérés lors de nos études d'aménagement.

#### 11.4 Recherches

##### 11.40 Travaux sur la ouananiche au lac au Sorcier

Nous n'avons pas beaucoup de connaissances concernant l'aménagement de la ouananiche au Québec. Une grande majorité des travaux nous proviennent des Etats-Unis, mais peu d'études se sont faites au Québec. Plusieurs tentatives d'introduction ont échouées parce que la biologie de ce poisson était méconnue.

La ouananiche a été introduite dans le lac au Sorcier vers 1930. Elle s'y reproduit avec succès et on y capture pas moins de 500 ouananiches par année.

Situé dans le Parc Mastigouche, ce lac constitue un endroit idéal pour étudier les divers aspects de la biologie de la ouananiche pouvant mener à l'élaboration de projets d'aménagement de cette espèce.

Les travaux entrepris au lac au Sorcier sont décrits ci-après.

#### 11.40.1 Projet de barrière de comptage

Suite aux recommandations des ingénieurs consultants, concernant l'étude des rivières des Iles et Sans Bout, nous avons fait l'arpentage d'une portion de la rivière des Iles et nous avons procédé à la fabrication d'un pont de glace sur la rivière Sans Bout afin de permettre le forage du lit de la rivière. Ce forage avait pour but de déterminer l'emplacement de la roche-mère dans le lit de la rivière.

Ces travaux ont été effectués en collaboration avec le Service du Génie du Ministère.

11.40.2 Avalaison de la ouananiche sur la  
rivière des Iles au lac au Sorcier

Nous ne savons en définitive que bien peu de choses concernant la descente des saumoneaux de ouananiche au printemps. A cause du projet de la barrière de comptage sur la rivière des Iles, nous nous devions de connaître tous les paramètres entourant l'avalaison de la ouananiche au printemps. Les paramètres observés furent: la température de l'eau, le débit, la vitesse du courant.

Nous avons fait un échantillonnage avec des nasses et des filets à plusieurs endroits dans la rivière. Très peu de ouananiches furent capturées durant l'étude mais nous avons pu déterminer la température de l'avalaison de la ouananiche au printemps.

Un rapport est en cours de préparation.

11.40.3 Amontaison de la ouananiche sur la  
rivière des Iles au lac au Sorcier

Par les années passées, nous n'avions qu'une vague idée de la quantité de géniteurs qui montaient frayer dans la rivière des Iles.

En 1971, nous avons capturé une dizaine de géniteurs afin de fournir des oeufs au Service de Pisciculture. Plus d'une vingtaine de géniteurs furent capturés en 1973 pour la même raison.

Malgré cela, nous ne savions pas la quantité totale des géniteurs à chaque année. En 1976, nous avons installé une barrière de comptage sur la rivière des Iles. La barrière fut en opération de la mi-août à la fin d'octobre.

En tout, 39 géniteurs ont franchi la barrière de comptage durant l'automne.

Un rapport est en cours de préparation.

#### 11.40.4 Inspection des rivières des Iles et Sans Bout

Suite à l'amontaison des ouananiches du lac au Sorcier, nous avons procédé à un inventaire des deux rivières afin d'y trouver les aires de fraye de la ouananiche.

Les deux rivières furent inspectées sur le parcours accessible à la ouananiche, c'est-à-dire jusqu'à un obstacle infranchissable par celle-ci.

#### 11.41 Travaux sur les lacs expérimentaux

Afin de mieux étudier les taux de croissance et les taux de recapture de différentes lignées de truite mouchetée, nous avons déterminé, dans les Parcs Mastigouche et St-Maurice, quelques lacs qui servent à des fins expérimentales.

Les expériences visent à comparer soit deux lignées de truites mouchetées domestiques comme E-MASS et E-NASH, ou une lignée de truites mouchetées domestiques à une lignée indigène comme F.F.T. X M.P. à E-MASS et F.F.T. X M.P. à E-NASH. Ces comparaisons concernent les taux de croissance et de survie ainsi que la longévité. Les lacs servant à ces expériences ne sont pas pêchés par le public.

D'autres lacs expérimentaux sont pêchés par le public et nous y notons la fréquence de capture des truites marquées. Il nous est cependant très difficile d'exercer un contrôle total sur ces lacs à cause du manque de personnel.

#### 11.42 Pêche expérimentale au lac Normand

Suite à l'introduction du Kokanee dans le lac Normand en 1968, nous avons procédé à des pêches au filet en 1972 et 1973.

En 1972, onze (11) kokanee furent capturés et en 1973, un (1) kokanee fut capturé. Les pêches furent effectuées au début de novembre et tous les kokanee capturés étaient prêts pour la fraye.

En 1976, durant l'été, un kokanee fut capturé par un pêcheur au lac Normand. Ce kokanee ne fut pas identifié cependant par un de nos biologistes. La présence du kokanee dans le lac confirmerait que l'espèce s'est reproduite.

Durant le mois d'octobre 1976, une pêche au filet nous a permis de capturer onze (11) kokanee prêts à frayer. Ils étaient tous âgés de 4 + ans, ce qui confirme une fraye réussie dans le lac pour cette espèce.

Réf.: Dossier lac Normand.

#### 11.43 Pêches commerciales

Nous revisons les dossiers de pêche commerciale du lac Saint-Pierre afin de préparer un projet d'étude pour évaluer l'effet des pêcheries sur les populations de poissons.

## 11.5 Divers

### 11.50 Vérifications d'ensemencements

Afin de connaître le succès d'implantation des poissons ensemencés, nous devons vérifier quelques plans d'eau. Ces lacs sont de deux catégories: 1<sup>o</sup> ceux qui malgré l'ensemencement procurent toujours un mauvais rendement, 2<sup>o</sup> ceux dont on a introduit une espèce nouvelle.

Nous avons procédé à la vérification de nos ensemencements de maskinongés, et jusqu'à date, nous sommes très heureux des résultats obtenus; la reproduction n'est toutefois pas encore évidente.

### 11.51 Pêche expérimentale au lac Mékinac et inspection des tributaires importants

Suite à l'introduction de la ouananiche dans le lac Mékinac, dont les débuts remontent à 1970, il nous était très rarement parvenu des résultats de capture.

En 1976, par l'intermédiaire d'un épicier de St-Joseph-de-Mékinac, nous avons su qu'il s'y capturait bon nombre de ouananiches. Au mois de juin, une pêche expérimentale fut effectuée au lac. En raison de l'eau qui s'était réchauffée, nous n'avons capturé qu'une ouananiche.

Par contre, des contacts se sont effectués avec les pêcheurs de sorte que nous avons pu recenser quelques ouananiches capturées par les pêcheurs. La longueur (moyenne et totale), le poids (vide ou plein), le sexe (quand possible) furent enregistrés et des écailles furent prélevées sur chaque poisson.

Avec l'expérience que nous avons acquise au lac au Sorcier, nous étions à même de revisiter les principaux tributaires du lac Mékinac afin de déterminer le potentiel de fraye de chacun. Les rivières du Milieu, aux Brochets et aux Eaux Mortes furent visitées et des recommandations concernant la ouananiche ont été apportées.

Dès 1977, nous tenterons de recenser les pêcheurs au lac même.

Réf.: Dossier lac Mékinac.

11.52 Visite de la barrière de comptage de la rivière St-Jean (Gaspé)

Cette visite devait nous familiariser avec le concept de la barrière de comptage fixe car nous étions en pourparler avec le Service du Génie du Ministère et les consultants à savoir que nous voulions une barrière non permanente et facilement relocalisable.

Cette visite nous a permis d'accumuler des connaissances sur l'opération d'une barrière de ce type.

11.53 Capture de maskinongé

Nous avons fourni au docteur E.J. Crossman, du Royal Ontario Museum, des maskinongés capturés au lac Roberge (canton Seigneurie de Batiscan, comté Laviolette). Le docteur Crossman est intéressé à l'étude génétique de ce poisson. Le maskinongé de ce lac est, croit-on, de source indigène, constituant ainsi le lac Roberge, comme l'extrême limite nord de la distribution du maskinongé indigène pour le continent nord-américain.

## 12. Faune terrestre

### 12.0 Objectifs et priorités

Le Service de l'Aménagement de la Faune du district des Trois-Rivières a comme but premier, d'approfondir nos connaissances et de suivre l'évolution de nos populations animales considérées comme gibier. Nous désirons conserver notre potentiel cynégétique à un niveau des plus acceptable, par une réglementation de chasse bien fondée et des aménagements adéquats.

Afin d'atteindre ce but, nous devons procéder par étapes et nous définir annuellement un certain nombre d'objectifs à réaliser. En 1976, ces objectifs se rattachent d'une part, à la récolte d'informations provenant de la chasse aux gros et petits gibiers et d'autre part, à des études d'inventaire de population et d'habitat pour les espèces concernées. Nous avons amorcé une étude sur l'influence de l'exploitation forestière sur l'habitat de l'orignal et entrepris des travaux de dynamique de population concernant le lièvre d'Amérique, la gélinotte huppée et le castor. Nous nous devons également de mentionner l'attention que nous avons apportée dans les problèmes de prédation des animaux de ferme et l'assistance au public concernant des problèmes ou des demandes d'ordre multiple.

Nous avons comme priorité, l'opération des stations d'enregistrement du gros gibier et du petit gibier dans les parcs, puisque ce sont là les principales sources d'information sur le déroulement de la chasse. Cette information, soulignons-le, est essentielle à l'élaboration de la réglementation. Une attention particulière fut également accordée à l'étude de l'influence de l'exploitation forestière sur l'habitat de l'orignal.

L'ours noir a aussi attiré l'attention, par la création d'un Comité de l'étude de l'exploitation de l'ours noir.

## 12.1 Inventaires

### 12.10 Inventaire aérien de l'orignal dans la Réserve Mastigouche 1976

Afin de mieux protéger nos aires d'hivernement de l'orignal lors des coupes forestières et des constructions de routes ou de sentiers de motoneiges, nous avons effectué l'inventaire aérien de la Réserve Mastigouche. En même temps, ce travail nous a permis de vérifier la validité d'un nouveau type d'inventaire terrestre qui indique entre autre, les types de coupes forestières plus favorables à l'orignal.

Comme aucun inventaire détaillé et complet n'a été effectué depuis sa création en 1971, nous avons travaillé selon la méthode d'inventaire total. Une superficie de 900 km<sup>2</sup>

a été survolée avec un Beaver dans lequel un pilote, un navigateur et deux observateurs prenaient place.

Le couvert forestier très dense de cette région n'a pas permis le dénombrement des bêtes. Cependant, nous avons évalué précédemment que nos ravages comptaient en moyenne trois bêtes. Cette estimation de population pour la superficie couverte nous permet d'estimer notre nombre de bêtes au km<sup>2</sup> à 1.6 orignaux. Ces résultats s'apparentent bien à ceux obtenus lors d'inventaire partiel précédent.

Cependant, pour avoir une estimation plus exacte de la population, il aurait été préférable de faire le dénombrement des bêtes dans un certain nombre de ravages.

Réf.: Vallée, Jean; Poitras, Claude et Guibert, François, 1977.

Inventaire aérien de l'orignal dans la Réserve Mastigouche 1976.

#### 12.11 Dénombrement des mâles tambourinants chez la gélinotte huppée, dans la Réserve du St-Maurice

Dans la Réserve du St-Maurice, nous dénombrons les mâles tambourineurs chez la gélinotte huppée, depuis 1971. Au cours de ces 6 dernières années consécutives, les parcours échantillonnés sont demeurés inchangés, ce qui procure ainsi un net avantage dans l'interprétation des résultats.

La Réserve du St-Maurice est d'ailleurs le seul endroit de la province, où l'on note une corrélation entre le dénombrement des tambourineurs et le succès de chasse.

L'indice d'abondance moyen obtenu cette année, est 15.6 gél. / mi.<sup>2</sup>. Le pic des tambourineurs entendus par parcours pour une session d'écoute, est observé à la fin du mois d'avril, alors que le nombre total de tambourineurs entendus sur un parcours est atteint à la fin du mois de mai.

La condition proposée par Picard 1971, soit un matin clair et sans vent, est rarement observable. Nous nous proposons donc d'adoucir cette méthode afin de diminuer l'écart entre chaque session d'écoute et ainsi, mieux suivre l'évolution de nos populations. Les matins nuageux et sans vent, se sont révélés aussi propice à l'audition des tambourineurs.

Réf.: Lefebvre, Pierre. Dénombrement des mâles tambourinants chez la gélinotte huppée (Bonasa umbellus), dans le Parc St-Maurice, saison 1976.

12.12 Projet d'inventaire et de dynamique des populations de castors dans la Réserve Mastigouche

Comme nous le mentionnions l'an dernier, nous sommes

présentement à étudier la population de castors de la Réserve Mastigouche afin de remédier aux problèmes qu'elle engendre pour le système routier.

Le but de notre étude consiste à évaluer la densité de la population et parallèlement le pourcentage de renouvellement de cette espèce. La première partie du projet sera exécutée par l'étude des photographies aériennes de la superficie à inventorier; la seconde, sera à partir de la détermination de l'âge des individus capturés lors de projets antérieurs. L'âge sera déterminé par différentes techniques comme la coupe des dents, l'ossification du crâne, les dimensions de la peau, le poids des individus, etc...

De ce projet, il nous sera possible d'après la densité et le renouvellement de la population d'établir des lignes de trappes qui soient profitables pour le trappeur et conservatrices pour une bonne stabilité de la population. Aussi, les lignes de trappes pourraient-êtré établies de façon à minimiser les causes néfastes occasionnées par le travail de cet animal.

Réf.: Dossier Réserve Mastigouche, Castor: Dynamique et Inventaire.

## 12.2 Mesure de l'exploitation

### 12.20 Opération de la station de recensement de l'orignal dans le district des Trois-Rivières

Le Service de l'Aménagement de la Faune a opéré, au cours de la saison de chasse de 1976, 3 stations de recensement de l'orignal dans le district. Deux (2) de ces stations se situent à l'intérieur des Parcs Mastigouche et St-Maurice (chasse contrôlée) et la troisième se localise en bordure de la route 19, à la hauteur de St-Roch-de-Mékinac.

Cette dernière fut en opération 7 jours par semaine, du 25 septembre au 25 octobre inclusivement. Deux (2) techniciens furent présents à la station du jeudi au lundi de 13:00 heures à 20:00 heures, plus l'addition d'un biologiste et d'un vétérinaire durant les fins de semaine. Pour ce qui est des deux autres journées de la semaine, 2 employés occasionnels du Service de la Conservation, s'occupaient uniquement de l'enregistrement des bêtes.

Un grand total de 335 orignaux y ont été recensés et 127 prélèvements d'incisives y ont été effectués (veaux exclus). De plus, 185 organes (foies, coeurs, reins, poumons) ont subi un examen parasitologique par le personnel en place.

Réf.: Orignal exploitation, St-Roch-de-Mékinac, 1976.

### 12.21 Chasse contrôlée à l'orignal dans la Réserve Mastigouche

La saison de chasse à l'orignal dans la Réserve Mastigouche a connu un succès sensiblement identique cette année par rapport à l'an dernier malgré l'addition d'une journée supplémentaire de chasse. Le succès de 45.3% représente une diminution de 2 bêtes seulement par rapport à l'an dernier pour un même nombre de participants.

Des 34 orignaux abattus, 21 étaient des mâles et 10 des femelles. L'âge moyen pour le segment mâle fut de 4.38 ans et pour le segment femelle de 5.28 ans ce qui nous donne un âge moyen pour l'ensemble des orignaux de 4.69 ans, soit une légère baisse par rapport à 1975 où il était de 5.10 ans. L'effort de chasse exprimé en jours / homme / orignal est passé de 9.4 jours / homme / orignal cette année pour les groupes chanceux et à 30.2 pour l'ensemble des groupes.

A ces bêtes abattues, nous notons aussi que 41 autres ont été vues et non récoltées dû à des groupements de bêtes ou à un manque d'expérience de certains participants.

Comme l'an passé, la chasse à l'orignal dans la Réserve Mastigouche a été un réel succès. Dû à la faible récolte sur le territoire et à sa grande superficie, nous suggérons l'addition de groupes de chasseurs pour l'an prochain.

12.22 Chasse contrôlée à l'orignal dans la Réserve du St-Maurice

La Réserve du St-Maurice couvre un territoire de 600 milles carrés, dont plus de la moitié de cette superficie est répartie en territoires sous-bail. Le territoire disponible pour la chasse contrôlée à l'orignal, est donc limité par ces territoires sous-bail d'une part, et par l'exploitation forestière d'autre part.

La chasse s'est déroulée du 18 septembre au 8 octobre inclusivement. La réserve a reçu au cours de cette période, 36 groupes de 3 chasseurs, répartis en 12 groupes par session, durant 3 sessions.

Au cours des 18 jours de chasse, 6 orignaux furent abattus et 17 orignaux ont été vus mais non tués, procurant ainsi un succès de chasse de 16.6%.

La Réserve du St-Maurice accueille un nombre de chasseurs d'orignal tellement restreint, que toute variation dans le succès de chasse est difficilement explicable.

Cette année, tout comme lors des deux années antérieures, les orignaux sont abattus majoritairement lors des derniers jours de la saison de chasse; c'est pour cette raison que nous

retardons d'une semaine l'ouverture de la chasse à l'orignal dans cette réserve.

Réf.: Lefebvre, Pierre. Chasse contrôlée à l'orignal  
Réserve du St-Maurice, saison 1976.

12.23 Chasse contrôlée à l'orignal dans la  
Réserve de la Haute-Mauricie

La Réserve de la Haute-Mauricie occupe la partie Nord du district des Trois-Rivières. Elle est opérée pour la saison de chasse par la Compagnie Internationale de Papier en collaboration avec le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

On y a accueilli cette année, 454 groupes de 3 chasseurs répartis sur une période de 3 semaines. Le nombre de bêtes récoltées sur le territoire fut de 251 dont 166 provenaient des clubs privés et seulement 85 des territoires de la C.I.P. L'effort moyen déployé par les chasseurs pour abattre un orignal correspond à 10.98 jours / chasseur / orignal pour un succès de 6.2%. Le nombre de bêtes abattues a donc diminué de 22 par rapport à l'an dernier.

Une mise au point est à faire concernant l'enregistrement des orignaux tués. Nous notons d'après le rapport de la Compagnie Internationale de Papier qu'il y aurait eu 251 orignaux tués lors de la dernière saison de chasse dans la Réserve de la Haute-Mauricie, alors que selon l'enregistrement effectué d'après la "Fiche du gros gibier", il n'y en aurait eu que 204. Il est très probable que la compilation effectuée par la compagnie à ses différentes barrières laisse croire aux chasseurs qu'ils sont enregistrés légalement selon la loi provinciale concernant la chasse au gros gibier. Dans un avenir rapproché, nous tenterons de rencontrer la compagnie à cet effet.

Réf.: Dossier, Réserve Haute-Mauricie, chasse contrôlée, 1976.

#### 12.24 Résultats de chasse à l'orignal dans les zones H et K<sub>2</sub>

Nous avons compilé et préparé un rapport concernant la chasse à l'orignal dans les zones H et K<sub>2</sub> à partir des informations recueillies aux stations de recensement de l'orignal et de la compilation des fiches mécanographiques.

#### Zone H

La chasse à l'orignal fut permise cette année entre le 25 septembre et le 24 octobre.

Au cours de cette saison, 1873 orignaux ont été prélevés dans cette zone, ce qui représente 25.2% de la récolte annuelle du Québec qui se chiffre cette année aux environs de 7450 bêtes. La récolte de chasse représente cette année un prélèvement de 12.8% de la population totale de cette zone soit une augmentation de 0.4% par rapport à l'an dernier.

### Zone K<sub>2</sub>

La chasse fut permise cette année entre le 25 septembre et le 24 octobre.

La récolte s'élève à 551 bêtes soit un prélèvement de 12.2% de la population totale. Les résultats de cette année sont légèrement inférieurs à ceux obtenus l'an dernier alors que le nombre d'orignaux abattus était de 650. Par contre, le nombre de bêtes récoltées au 10 km carrés est sensiblement le même passant de 0.12 à 0.10 orignal / 10 km carrés.

Réf.: Vallée, J. et D. Bourbeau, 1977. Chasse à l'orignal, zones H et K<sub>2</sub>, 1976. 28 pages.

12.25 Localisation des orignaux abattus dans les zones H, K<sub>2</sub> et Réserve de la Haute-Mauricie en 1976

Les zones H et K<sub>2</sub> représentent deux des plus grands territoires de chasse au Québec. Ensemble, elles couvrent une superficie d'environ 110,000 km<sup>2</sup>, soit 30% du territoire chassé pour l'orignal. Pour ce qui est de la Réserve de la Haute-Mauricie, elle regroupe un territoire supérieur à 15,600 km<sup>2</sup> réparti non uniformément dans les zones K<sub>2</sub> et H.

Dû à l'immensité de ces territoires où nous retrouvons des zones plus ou moins accessibles selon leur localisation, nous avons comme les années précédentes localisé les abats afin de déterminer la densité de population prélevée dans les différents secteurs. Comme au préalable, nous avons noté que certaines parties comme les blocs mercator UH, VH, XH, XJ, YH ont subi un fort taux d'exploitation; il en est de même pour une partie de terrain de 300 km<sup>2</sup> au nord-est du Parc de Joliette où l'on y a récolté plus de 140 bêtes. Cette parcelle de terrain fut additionnée à la zone H de la zone F<sub>1</sub>.

D'après cette étude et le pourcentage de productivité évalué à 28.7% pour la zone H, il a été recommandé de subdiviser cette zone afin de diminuer la pression de chasse

à certains endroits. En ce qui concerne la zone  $K_2$ , on y note une sous-exploitation dans son ensemble.

Réf.: Dossier, Chasse à l'orignal, zones H,  $K_2$  et Haute-Mauricie, 1976.

12.26 Division des territoires de chasse à l'orignal dans les Réserves Mastigouche et St-Maurice

Chaque année nous avons à redistribuer les territoires de chasse afin d'éviter des interractions entre l'exploitation forestière et la chasse à l'orignal.

A l'intérieur de la Réserve de Mastigouche, 30 territoires furent mis à la disposition des chasseurs, dont 25 furent effectivement utilisés à 3 reprises durant cette saison. Pour la Réserve du St-Maurice, il fut possible de délimiter 15 territoires dont 12 furent utilisés au cours des 3 semaines de chasse.

Soulignons que la superficie de chacun des territoires délimités est extrêmement variable et est fonction de divers facteurs tels: l'accessibilité, l'importance des plans d'eau en nombre et en superficie, ainsi que la qualité du couvert forestier.

12.27 Chasse au petit gibier et à la sauvagine  
dans les Réserves Mastigouche et  
St-Maurice

La chasse au petit gibier dans les réserves est très populaire dans la région.

Nous avons tenu une station de recensement dans la Réserve du St-Maurice, qui est le seul endroit de la région où l'on note une corrélation entre le dénombrement des mâles tambourineurs et le succès de chasse.

L'innovation de cette année, soit la chasse à la sauvagine, a connu un succès très mitigé et ceci, tant par le manque d'information que par une accessibilité difficile aux milieux propices; les pêcheurs ne pouvaient utiliser d'embarcation pour le repêchage du gibier.

Des précipitations de neige, en troisième semaine de chasse, ont limité beaucoup l'accessibilité, et diminué la pression de chasse.

Réserve Mastigouche

Dans ce parc cette année, il y a eu diminution dans le nombre de participants et de prises. On y a accueilli 3829 chasseurs (4385 en 1975) qui ont récolté 3199 gélinottes huppées (4146 en 1975), 24 tétras de savanes (50 en 1975),

vingt-quatre (24) canards, 4 bécasses et 211 lièvres (285 en 1975) pour un nombre total d'heures de chasse de 20,469 (23,975 en 1975). Nous y notons aussi une diminution dans le succès qui est passé à 0.84 perdrix / chasseur soit le minimum de réussite depuis l'ouverture de la chasse au petit gibier dans ce parc. L'effort pour tuer une perdrix a augmenté à 6.35 heures / perdrix.

Ces précipitations de neige lors de la troisième semaine de chasse, ont contribué au déclin du nombre de chasseurs et de captures. Aussi, le taux de natalité fut sûrement inférieur cette année car d'après le tambourinage, nous n'avions qu'une population adulte de 14 gélinottes / mille<sup>2</sup> au printemps, ce qui est un autre indice à cette diminution.

Réf.: Garceau, Côte. Chasse au petit gibier dans le Parc Mastigouche, 1976.

#### Réserve du St-Maurice

La chasse au petit gibier dans la Réserve du St-Maurice attire un nombre de chasseurs toujours croissant d'une année à l'autre. La réserve a reçu cette année, 894 chasseurs qui ont récolté 1025 gélinottes huppées, 8 tétras de savanes, 9 canards et 22 lièvres. Le succès de chasse à la perdrix

(gélinotte + téttras), accuse une légère régression sur les années passées, alors qu'on obtient 1.15 perdrix par chasseur. L'effort de chasse est de 3.1 heures par perdrix.

A la station de recensement, nous avons recueilli 113 gélinottes, représentant ainsi 11% de l'échantillonnage total. L'étude du sexe-ratio nous donne 125 mâles / 100 femelles. La population est composée à 40.7% de juvéniles.

#### 12.4 Recherches

##### 12.40 Variations temporelles et spatiales du rapport des sexes des orignaux tués à la chasse 1971 à 1975

Chez l'orignal, la période de pré-rut et de rut correspond à une amplitude marquée des déplacements des mâles par rapport au temps normal. A partir de cette caractéristique, il nous apparaît évident que si la saison de chasse coïncide avec ces périodes, la récolte se fera davantage au détriment du segment mâle de la population.

Nous avons donc entrepris l'étude du rapport des sexes dans le temps des orignaux abattus par la chasse de 1971 à 1975 dans six (6) régions du Québec. Les résultats indiquent, dans tous les cas, des variations significatives ( $P \geq 0.05$ ) dans le rapport des sexes des animaux abattus et ce,

sur des périodes de temps définies et relativement courtes. De plus, ces périodes présentent une certaine chronologie dans le temps en rapport à la localisation ouest-est, passant de la quatrième semaine de septembre à la première semaine d'octobre. Par contre, aucune chronologie similaire à la précédente ne fut observée lorsqu'on établit des comparaisons de régions sur l'axe sud-nord.

D'après ces résultats, nous pouvons donc envisager la possibilité de modifier le sexe-ratio de la récolte de chasse et ce, de façon appréciable en coordonnant les périodes de pré-rut et de rut avec les sessions de chasse. En conséquence, nous aurions ainsi la possibilité d'agir directement sur le nombre total d'animaux récoltés et sur la reproduction de ces derniers dans une région donnée.

Réf.: Vallée, J., 1976. Variations temporelles et spatiales du rapport des sexes des orignaux tués à la chasse.  
36 pages.

#### 12.41 Regénération des essences forestières après coupe

Cette étude s'est effectuée dans le Parc Mastigouche et avait pour but de définir l'agencement idéal des superficies coupées et non coupées afin de maintenir sur l'ensemble du territoire, un potentiel élevé de soutien pour l'orignal.

Douze (12) sites ont été inventoriés dont neuf (9) exploités commercialement et dont l'âge de ces coupes variaient de 5 à 25 ans. Les résultats indiquent clairement que la régénération est optimale entre 5 et 15 ans après coupe et ce, selon le type de peuplements. En effet, les peuplements de type résineux et mélangés offrent des maximums de tiges à potentiel disponibles pour l'original entre 5 et 10 ans, alors que chez les peuplements feuillus ce maximum est atteint entre 10 et 15 ans après coupe. Les essences constituant la régénération varient selon le type de peuplement mais les principales sont: l'érable à sucre, l'érable à épis, le noisetier à long bec et le sapin baumier.

Réf.: Vallée, J., R. Couture et R. Joyal. Extrait de Phytoprotection, volume 57, no 3, pages 155-164, 1976.

12.42 Dénombrement du nombre de tiges disponibles pour l'original (ravages des lacs Otter et Thérèse)

Durant les étés 1971 et 1972, des aménagements de 4 ravages d'originaux ont été effectués au moyen de coupes sylvicoles dans le Parc St-Maurice. Dans les ravages des lacs Otter et Thérèse, les travaux avaient pour but premier l'amélioration du couvert résineux et la disponibilité de la nourriture à proximité de ce couvert.

Afin d'évaluer l'impact de ces travaux sur la végétation, nous avons effectué dans le ravage du lac Otter un inventaire du couvert végétal au printemps 1972 et nous avons répété ces mêmes travaux aux printemps de 1974 et de 1976. Pour ce qui est du ravage du lac Thérèse, nous avons effectué cet inventaire à 2 reprises soit aux printemps de 1972 et de 1976.

Les résultats obtenus au printemps de 1976 nous démontrent assez clairement la réelle valeur des travaux effectués au cours des étés 1971 et 1972. Nous obtenons ainsi pour les ravages des lacs Otter et Thérèse, des augmentations respectives de 1214 et 2710 tiges à l'hectare. Il est à noter que pour chacun des inventaires effectués nous avons appliqué la même méthode de travail et nous avons utilisé le même schéma de base.

Réf.: Dossier ravages des lacs Otter et Thérèse, 1976.

#### 12.43 Détermination de la biomasse disponible pour l'original dans les peuplements perturbés par l'exploitation forestière

Nous avons entrepris, au printemps de 1975, une étude visant à déterminer le potentiel de soutien de différents peuplements soumis à l'exploitation forestière. Ces travaux se sont élaborés en deux étapes soit:

- 1- Détermination du nombre de tiges disponibles à l'hectare
- 2- Détermination de cette biomasse

Cette deuxième partie des travaux a été exécutée sur le terrain en janvier et février dernier alors que les travaux de laboratoire ont été exécutés en avril et mai.

Les résultats indiquent des différences significatives en rapport aux premières conclusions (tiges / hectare) énoncées dans la première partie de ce travail. En effet, dans les peuplements résineux, par exemple, on observe une augmentation progressive de la production (Kg/ha) et cela, même 22 ans après l'exploitation forestière contrairement aux premiers résultats (tiges / hectare) qui indiqueraient une productivité maximum 5 ans après la perturbation.

Ces travaux feront l'objet de la rédaction d'une thèse de maîtrise dans les mois qui suivent.

Réf.: Dossier: Parc Mastigouche, étude de l'influence de l'exploitation forestière sur la régénération en terme de potentiel de soutien pour l'orignal.

12.44 Etude des diverses modalités de chasse à l'ours noir dans certaines provinces Canadiennes et états Américains (mandat du C.E.E.O.N.)

Afin d'obtenir l'information requise sur ce sujet, nous avons communiqué avec 16 états américains et 6 provinces canadiennes. Le principal but visé est de recueillir de l'information concernant les différentes législations de la chasse sportive à l'ours noir dans le continent nord-américain.

Il en résulte que l'ours noir est considéré presque partout comme un gros gibier et non comme animal à fourrure et détient auprès du public chasseur une popularité de plus en plus grandissante.

Réf.: Compte rendu de la deuxième réunion du C.E.E.O.N.

12.45 Etude de la population de lièvre d'Amérique, Réserve St-Maurice

Nous avons entrepris à l'automne de 1976 la compilation et l'interprétation des résultats d'une étude sur l'inventaire et la dynamique des populations du lièvre d'Amérique dans le Parc St-Maurice. Ce travail s'étant effectué durant quatre (4) étés consécutifs soit de 1972 à 1975.

Il s'agissait d'appliquer les deux (2) formules mises au point par Lloyd B. Keith (1968) et adopté pour le Québec en 1974, qui consiste à déterminer l'âge des jeunes lièvres (1 - 80 jours) Lepus americanus à partir de la longueur du pied arrière et du poids corporel.

Les résultats que nous obtiendrons nous permettrons sans aucun doute de faire la lumière sur la période d'accouplement, ainsi que sur les dates de mises bas du lièvre d'Amérique dans notre Province.

Réf.: Dossiers Dynamique de la population de lièvre,  
Parc St-Maurice, 1972 à 1975.

#### 12.46 Travaux sur les oiseaux migrateurs

Préparation d'un plan de travail pour localiser les sites importants pour les oiseaux migrateurs au lac Saint-Pierre en vue de la préparation de projets d'aménagement. Le dossier de la baie Lavallière fut étudié de plus près.

#### 12.5 Divers

##### 12.50 Fiche du gros gibier

Au début du mois de septembre, en vue de préparer la saison de chasse 1976 dans le district des Trois-Rivières,

nous avons organisé des rencontres avec le personnel préposé à l'enregistrement du gros gibier. Trois (3) réunions eurent lieu avec les agents de la Conservation. Ces réunions avaient pour buts de rencontrer les nouveaux agents de Conservation et du même coup, leur remettre un exemplaire du cahier mercator et d'en expliquer son fonctionnement, insister sur l'importance de la fiche du gros gibier et expliquer bien clairement la façon de la remplir correctement, remettre à chaque agent un dossier individuel indiquant le nombre de fiches remplies durant l'année 1975, le nombre d'erreurs commises, ainsi que la nature de ces erreurs, etc...

Suite à ces réunions, 726 fiches du gros gibier ont été complétées comparativement à 823 pour la même période l'an dernier; soit une diminution de l'ordre de 12%. Sous l'item erreurs graves, on remarque comme par les années passées, que les principales sources d'erreur se réfèrent au mercator et à la zone de chasse.

Il ne fait aucun doute que l'application du programme de la fiche du gros gibier tend à s'améliorer grandement dans le district des Trois-Rivières. Cette année le nombre d'erreurs graves ne représente que 6% du total des erreurs, alors qu'il se chiffrait à 10 et 12% respectivement pour 1974 et 1975.

Réf.: Rapport de la fiche du gros gibier, 1976. 10 pages.

### 12.51 Contrôle de l'ours

Les terrains de camping sont un attrait pour un bon nombre d'ours, lorsque la nourriture vient à manquer.

L'année 1976, n'a demandé qu'une seule intervention en ce qui concerne l'ours, et c'est à l'intérieur de la Réserve du St-Maurice qu'on a procédé au contrôle.

Les ours capturés sont étiquetés, puis relocalisés dans un autre secteur de la réserve.

Les ours en cause, sont généralement des juvéniles; ils sont moins méfiants et profitent plus facilement de la nourriture des campeurs.

La propreté des terrains de camping et l'éloignement des dépotoirs des sites d'hébergement sont les deux (2) recommandations sur lesquelles nous insistons pour minimiser les dégâts.

### 12.52 Comité d'exploitation et d'étude de l'ours noir

Le comité a été formé au mois de juin 1976 suite à de nombreux commentaires formulés par les chefs de district

concernant les problèmes engendrés par l'ours noir au Québec.

Nous avons participé activement à toutes les réunions du comité (4) et rempli un certain nombre de mandats. Les mandats qui nous ont été confiés sont les suivants:

- rétrospective des diverses modalités d'exploitation par la chasse sportive de l'ours noir dans le continent nord-américain
- recherche d'éléments ou techniques d'estimation de densité de l'ours noir en vue de déterminer la densité hypothétique de cette espèce au Québec
- préparer une communication sur la situation de l'ours noir au Québec.

Les activités au sein de ce comité sont donc nombreuses et progressent rapidement. Le groupe de travail formulera sous peu, certaines recommandations aux autorités afin de mieux régler l'exploitation de l'ours noir au Québec.

12.53 Contrôle des animaux prédateurs des animaux de la ferme

Nous dénombrons en 1976, 25 plaintes provenant de 24 plaignants; 7 de celles-ci n'étaient que préventives.

Les animaux tués par les prédateurs sont les suivants: 12 moutons, 5 veaux, 1 porc et 1 volaille. L'on retrouve également des dégâts occasionnés à 4 champs de maïs par les rats laveurs et 4 inondations de terrain dues aux castors.

Les trappeurs pour leur part ont capturé lors de leurs travaux: 19 coyotes, 1 loup, 2 renards, 23 rats laveurs, 8 moufettes et 13 castors.

Deux (2) trappeurs occasionnels ont participé au contrôle des prédateurs. Ils ont parcourus 16,792 milles, soit près de 1,000 milles par coyote. L'effort - trappage pour la capture d'un coyote est de 120 heures et le coût de revient est estimé à \$783.16 par coyote.

La position prise face au contrôle des prédateurs, n'est pas toujours objective, et elle comporte de nombreux biais difficiles à évaluer.

De plus, l'on ne doit pas favoriser l'éleveur au détriment du chasseur et du trappeur; le coyote possède une valeur récréative et commerciale qu'on ne doit pas négliger.

Réf.: Pierre Lefebvre, Contrôle des animaux prédateurs des animaux de la ferme.

#### 12.54 Contrôle du castor

Dans les Réserves du St-Maurice et de Mastigouche où il n'y a aucune exploitation du castor, nous devons périodiquement procéder à son contrôle afin de réduire les dégâts occasionnés tant au réseau routier qu'aux frayères à truite mouchetée obstruées par leurs barrages.

Il devient honéroux pour le Service des Parcs qui répare les chemins inondés et érodés, et pour le Service de l'Aménagement de la Faune qui affecte quelques membres de son personnel pour le trappage du castor, et ceci pour une période de plus d'un mois.

Il serait sans doute souhaitable d'instaurer des territoires de trappe à l'intérieur des réserves et ainsi utiliser ce potentiel faunique, ce qui diminuerait sûrement notre participation au contrôle du castor.

### 13. Travaux divers

#### 13.1 Congrès, réunions, ateliers

Tout au cours de l'année, les biologistes et les techniciens se doivent de participer à des réunions, des ateliers, donner des conférences, assister ou donner des communications à des congrès.

En 1976, notre personnel a participé à 34 réunions importantes et à 7 ateliers. Nous avons également participé à 6 congrès, notamment au "The 12th North American Moose Workshop" tenu à Terre-Neuve et au "The Northeast Fish and Wildlife Conference" de la Pennsylvanie.

Nous avons aussi assisté à plus d'une dizaine de séminaires ou de conférences.

#### 13.10 Atelier sur le cerf de Virginie

Le Comité d'étude sur l'exploitation du cerf de Virginie a tenu à Hull du 15 au 18 novembre 1976, un atelier sur l'exploitation du cerf de Virginie et les problèmes rencontrés en aménagement.

Le district a délégué un biologiste et un technicien qui ont assisté à titre d'auditeur.

Il a été étonnant de constater que malgré l'effort et les nombreux travaux effectués en aménagement et en recherche, du peu de résultats obtenus jusqu'à date par les aménagements.

#### 13.11 Explications de la réglementation des poissons-appâts

Une rencontre avec les agents de la Conservation du district nous a permis d'expliquer la législation actuelle concernant l'utilisation des poissons-appâts.

Nous avons profité de l'occasion pour leur démontrer que la réglementation de la pêche et de la chasse, est basée sur des impératifs tant biologiques que sociologiques.

#### 13.12 Conseil du module de biologie-biochimie de l'U.Q.T.R.

Le Conseil du module, qui est responsable du programme d'étude du premier cycle, compte sur l'apport de professionnels en place, pour soit instaurer, soit améliorer son programme dans les optiques du marché, et d'identifier les besoins du milieu et de mieux répondre aux exigences de la profession.

Notre participation à titre de membre socio-économique est par conséquent très importante.

### 13.2 Information et publicité

Un rôle important que nous avons à jouer, est de renseigner le public. Nous recevons au-delà de 400 visiteurs par année, qui demandent de l'information soit touristique, soit faunique.

Par courrier, nous émettons de nombreuses informations, que ce soit par la distribution de feuillets de renseignements aux médias d'information ou par "lettres réponses" aux demandes personnelles de renseignements.

La voie téléphonique est sûrement le moyen le plus utilisé présentement par les gens qui demandent de l'information. Un bon nombre des appels téléphoniques concernent la réglementation de la chasse et de la pêche. Nous essayons quelquefois de leur transmettre l'information, mais comme ce n'est pas de notre ressort, nous transférons généralement les demandes au bureau de la Conservation. Nul doute que le regroupement des effectifs du Ministère, améliorerait la situation.

### 13.3 Consultations inter et intra-ministérielles

Chaque année nous apporte son contingent de demandes de permis nouveaux ou de renouvellements.

Nous nous efforçons toujours de répondre dans un délai relativement court, afin de ne pas ralentir les procédures pour l'obtention des permis quels qu'ils soient.

#### 13.30 Vérification de projets de drainage

Au cours de l'année, 52 projets visant à modifier le lit de cours d'eau afin d'améliorer l'égouttement des terres avoisinantes, nous furent soumis par le Ministère de l'Agriculture.

Nous avons eu aucune objection aux projets soumis.

Réf.: Dossier drainage.

#### 13.31 Grillages

Aucun permis d'érection de grillages n'a été accordé, en général nous décourageons les demandes en ce sens car le maintien d'une telle structure est difficile et peut même produire des résultats négatifs.

### 13.32 Coupes forestières

Nous avons donné un avis sur une assiette de coupes localisée dans la Réserve du St-Maurice. Il y a eu un consensus entre les ministères concernés et la compagnie de sciage. Le Ministère des Terres et Forêts applique très bien les restrictions telles que définies.

### 13.33 Sentiers de motoneiges et piste de ski de fond

Au cours de l'année de 1976, une seule demande nous est parvenue afin de vérifier le trajet d'un circuit de motoneiges. Nous avons approuvé ce tracé puisqu'aucun ravage de cervidés (orignal - chevreuil) ne se trouvait à proximité.

Par contre, si la popularité de la motoneige tend à diminuer, un autre sport semble être très en vogue soit le ski de fond. Cette année, une demande nous est parvenue pour vérifier le tracé d'une piste de ski de fond à Ste-Geneviève-de-Batiscan. Nous avons approuvé ce tracé moyennant certaines modifications puisqu'à certains endroits, la piste pénétrait dans un ravage de chevreuils.

Réf.: Dossier: Sentiers de motoneiges et Pistes de ski de fond.

### 13.34 Lignes de transport d'énergie

Nous avons eu aucune consultation pour des lignes de transport d'énergie.

### 13.35 Clubs privés

Dans la seule région économique 04, nous comptons 289 clubs privés de chasse et de pêche. Si l'on inclue le dossier de drainage complet du St-Maurice, nous nous occupons effectivement de plus de 400 de ces territoires. Naturellement, nous n'avons accordé aucun nouveau permis.

### 13.36 Pourvoyeurs

La demande pour de nouveaux territoires sous-bail augmente constamment ainsi que pour des permis de pourvoyeurs spécialisés. Effectivement, nous avons eu plusieurs demandes cette année.

En Mauricie, avec la grande quantité de territoires actuellement sous-bail, nous croyons qu'il y a saturation de ce côté et qu'aucun nouveau territoire ne devrait être accordé que ce soit sur un nouveau permis ou pour simplement un agrandissement. Dans les demandes reçues, 3 étaient pour des agrandissements, 14 pour l'acquisition de nouveaux territoires et 1 pour un étang d'élevage.

Nous avons actuellement 105 pourvoyeurs dont 35 pour la pêche aux poulamons et 30 pourvoyeurs ont un territoire sous-bail. La Mauricie possède donc plus du quart des territoires sous-bail de la province.

### 13.37 Piscicultures

La Mauricie compte deux (2) nouvelles piscicultures privées. Le total passe maintenant à 15. Ces piscicultures nous ont demandé d'émettre 26 permis de transport de truite arc-en-ciel.

### 13.38 Capture et vente de poissons-appâts

L'on trouve neuf (9) vendeurs de poissons-appâts en Mauricie, soit 3 nouveaux vendeurs.

### 13.39 Barrages

Construits en général pour des fins d'élevage de poissons et pour la drave. Nous n'avons pas été consultés cette année par le Ministère des Richesses Naturelles pour la construction de barrage.

13.39.1 Permis de garde en captivité

Sept (7) permis pour garder des animaux en captivité nous sont parvenus cette année.

13.39.2 Permis de capture d'animaux pour fins scientifiques

Nous avons en main 10 demandes de ce type qui concernent la région.

13.39.3 Poissons nuisibles

Dix (10) clubs privés possèdent des permis de capture et destruction de poissons nuisibles.

13.39.4 Enclos à chevreuils

Au cours de l'année 1976, deux (2) demandes nous sont parvenues pour la garde du chevreuil en captivité. Une première provenait de Villeroy dans le comté de Lotbinière et une seconde de St-Louis-de-France dans le comté de Champlain.

Nous avons donné notre assentiment dans les deux (2) cas pour l'obtention d'un permis, puisque chacun d'eux voulaient respecter les normes prescrites par le Ministère pour obtenir un plein succès.

Réf.: Dossier, Chevreuil en captivité.

### 13.4 Travaux de laboratoire

#### 13.40 Autopsies

Tout au cours de nos travaux d'aménagement et de contrôle, nous recueillons différents animaux et nous profitons de ces occasions pour amasser des données, tant morphologiques que parasitologiques sur notre faune.

Nous avons autopsié ainsi 18 coyotes, 1 loup, 2 renards. Tous les poissons capturés lors de nos travaux d'inventaire sont également examinés.

Des échantillons de muscle et même des spécimens complets, sont régulièrement envoyés au docteur Jean-Louis Fréchette de l'École de Médecine Vétérinaire de St-Hyacinthe, pour fins d'analyses parasitologiques.

Réf.: Dossier, Autopsies.

#### 13.41 Herbier 1976

En 1976, nous avons continué l'élaboration de notre herbier par la cueillette d'environ 100 plantes. Dû à un nombre assez imposant de spécimens déjà récoltés, nous nous sommes attardés à recueillir ceux dont nous ne disposions pas ou dont la qualité laissait à désirer au point de vue séchage ou montage.

Au cours de l'année 1977, nous nous proposons de poursuivre le travail selon les mêmes critères afin d'en améliorer la quantité et la qualité, afin de dresser une liste des plantes de la région de la Mauricie. Aussi, nous poursuivrons selon nos affectations de travail, notre collection de plantes sur diapositives.

Réf.: Dossier, Herbier 1976.

#### 13.42 Collection d'insectes

Nous avons entrepris cette année, la collection d'insectes afin d'améliorer nos connaissances dans ce domaine et nous permettre par le fait même, une identification plus rapide des spécimens récoltés dans nos futurs travaux.

Les spécimens récoltés, au nombre d'environ cinquante, proviennent des milieux aquatiques ou terrestres. Au cours de l'année qui vient, nous tenterons avec l'aide d'étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de monter et d'identifier les insectes récoltés et nous poursuivrons le travail déjà amorcé.

Réf.: Dossier, Insectes 1976.

### 13.5 Enquête et vérifications

#### 13.50 Mortalité de poissons sur la rivière Nicolet

Une mortalité de poissons a été rapportée sur la rivière Nicolet, à la hauteur du village de La Visitation. Une visite des lieux n'a pas permis de vérifier le rapport qui provenait des agents de la Conservation. Nous n'avons pas poursuivi notre enquête.

### 13.6 Collaboration avec des organismes intermédiaires du milieu

#### 13.60 Conférence administrative régionale

La Conférence administrative régionale qui regroupe au moins une fois pas mois les délégués officiels de chacun des Ministères, travaille actuellement à l'élaboration du schéma régional de développement.

Nous avons fourni de multiples informations sur notre Ministère à cette fin et présenté le Ministère au moyen d'une conférence.

A mesure que les schémas des autres Ministères étaient présentés, une discussion et des commentaires étaient préparés.

13.61 Conseil régional de développement

Nous avons collaboré avec le C.R.D. au sujet de la formation d'un comité touristique permanent pour la Mauricie.

13.62 Comité interministériel pour le "Portrait de l'Eau"

Il est heureux de voir la collaboration qui semble s'intensifier entre certains ministères. Dans un secteur aussi complexe que l'eau, il était nécessaire de grouper tous les ministères concernés.

Ce comité a permis de mieux caractériser les principaux bassins hydrographiques de la province, et d'identifier la problématique de chacun.

14. Liste des rapports et publications14.0 Publications et présentations

10 Vallée, J.; R. Joyal and R. Couture. 1976.

Observation on regeneration of food species for moose in clear-cut stands in Mastigouche Park, Quebec. 12<sup>th</sup> North American Moose Workshop, St-Jean, Terre-Neuve. Sous presse.

20 Vallée, J.; R. Couture et R. Joyal. 1976.

Etude de la régénération après coupe des essences composant la diète alimentaire de l'orignal. Phytprotection, vol. 57 # 3, pages 155 - 164.

14.1 Séminaire de fin d'étude présenté à l'U.Q.T.R.

Dans le cadre des cours de maîtrise donnés à l'Université du Québec à Trois-Rivières, la présentation d'un séminaire de fin d'étude est obligatoire pour l'obtention d'un certain nombre de crédits.

Cette présentation se veut un résumé des travaux de recherche effectués pour l'obtention du diplôme de maîtrise.

14.2 Rapports

Guibert, F. 1976. Rapport annuel 1975, district des  
Trois-Rivières.

Lafleur, M. 1976. Projet sur l'avalaison de la ouananiche  
au lac au Sorcier, Parc Mastigouche.

----- 1976. Compte rendu des normes à respecter  
pour l'entretien des véhicules moteurs.

Lafleur, M.; P. Lefebvre et J. Vallée. 1976. Projets du  
printemps et de l'été 1976 (par ordre chronologique).

Lafleur, M.; C. Poitras. 1976. Saison de pêche 1976,  
Parc Mastigouche.

----- 1976. Saison de pêche 1975,  
Parc Mastigouche.

Lefebvre, P. 1976. Echantillonnage de poissons au réservoir  
Gouin pour fins d'analyse de leur teneur en mercure.

----- 1976. Chasse contrôlée à l'orignal,  
Parc St-Maurice 1975.

Lefebvre, P. 1976. Dénombrement des mâles tambourinants chez la gélinotte huppée (Bonasa umbellus), dans le Parc St-Maurice, saison 1975.

----- 1976. Rapport de la saison de pêche 1975 dans le Parc St-Maurice.

----- 1976. Contrôle des prédateurs des animaux de la ferme 1975.

----- 1976. Dénombrement des mâles tambourinants chez la gélinotte huppée (Bonasa umbellus), dans le Parc St-Maurice, saison 1976.

Lepage, M. 1976. Dates d'ouverture de la chasse au canard.

----- 1976. Rapport de la mission scientifique effectuée en France, du 13 septembre au 3 octobre 1976.

Vallée, J. 1976. Gestion de la Forêt.

----- 1976. Variations temporelles et spatiales du rapport des sexes des orignaux tués à la chasse 1971-75. Pour le C.E.E.O.

Vallée, J. 1976. Chasse à l'orignal, zones H et K<sub>2</sub>, 1975.

----- 1976. Rapport de la fiche du gros gibier 1975.

Vallée, J.; R. Couture et R. Joyal. 1976. Etude de la régénération après coupe des essences composant la diète alimentaire de l'orignal. Phytoprotection, vol. 57 # 3, pages 155 - 164.

----- 1976. Observations of regeneration of food species for moose in clear-cut stands in Mastigouche Park, Quebec.

## 15. Conclusion

L'année 1976 a été des plus fructueuse, et nous a permis d'accroître la connaissance de notre cheptel et d'en favoriser une meilleure exploitation.

Nous avons concilié une certaine recherche avec nos projets d'aménagement. Ces travaux se sont effectués tant dans le domaine de la faune aquatique avec la ouananiche, que dans le domaine de la faune terrestre, où on a procédé à des études d'habitats et de populations.

Les aménagements de frayères à ouananiches se poursuivront en 1977, tout comme l'étude entreprise sur l'avalaison et la montaison.

En faune terrestre on tente d'accroître la popularité de l'ours noir en tant que gibier. L'on voudrait également permettre l'exploitation du castor à l'intérieur des réserves.

La Réserve de la Haute-Mauricie retient notre attention pour l'année 1977, car nous voulons y accroître l'utilisation.

Avec l'arrivée d'un nouveau biologiste et d'un technicien dans le district, nous allons pouvoir attacher beaucoup plus d'importance à la sauvagine et à la pêche commerciale, que nous n'avions pu le faire jusqu'à date. C'est un gain que l'on considère très important.